



Drôme Aménagement Habitat
Office public de l'habitat



**Vous avez
une chambre de libre ?**



**SENIORS,
AVEZ-VOUS PENSÉ à**

La colocation
intergénérationnelle ?

A photograph of a young woman with dark hair in a braid and an elderly woman with grey hair, both smiling and looking out a window. The young woman is wearing a light-colored sweater, and the elderly woman is wearing a blue vest over a white shirt and holding a white mug. The background shows green foliage outside the window.

QU'EST-CE QUE LA COLOCATION INTERGÉNÉRATIONNELLE SOLIDAIRE ?

Drôme Aménagement Habitat, en partenariat avec l'association « Solidarité Habitats » a lancé la cohabitation intergénérationnelle solidaire.

Elle permet à des seniors vivant dans des logements sous-occupés, d'accueillir un jeune en échange d'une aide bénévole et d'une contribution financière réduite au loyer.

C'est un moyen simple et efficace de lutter contre l'isolement tout en apportant une aide précieuse aux jeunes étudiants ou apprentis qui peinent à trouver un logement adapté à leurs besoins.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- **Vous réduisez votre loyer** : La mise à disposition de la chambre entraîne une diminution de votre propre loyer.
- **Vous ne vivez plus seul** : En accueillant un jeune, vous apportez une présence pour le jeune et profitez d'une compagnie chaleureuse au quotidien.
- **Vous participez à une belle aventure humaine** en contribuant à l'épanouissement d'un jeune tout en bénéficiant de son aide pour des petites tâches du quotidien.

«Une
compagnie
chaleureuse
au quotidien»



COMMENT CA MARCHE ?

- **En tant qu'hébergeur**, vous mettez à disposition une chambre de votre logement (meublée et avec accès aux espaces communs) pour un jeune.
- **Le jeune, en tant qu'hébergé**, bénéficie d'un loyer modéré, calculé au prorata de la surface qu'il occupe.
- Un suivi personnalisé par l'association Solidarité Habitats, garantit un accompagnement de qualité, une médiation en cas de besoin et un respect des conditions de vie de chacun.

QUI POUVEZ-VOUS HÉBERGER ?

Des jeunes qui ont un projet professionnel (études, apprentissage, formation, stage, CDD...) et qui s'engagent dans une démarche de solidarité réciproque.

Les cohabitations sont temporaires : d'un mois à un an (renouvelable), selon les projets de chacun. Elles peuvent aussi être en alternance.



RENSEIGNEMENTS

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'un tel dispositif, **contactez votre agence de proximité** :

Agence Monts du Matin

Quartier Petite Ardoise Bât. Le Berry,
1 rue Vincent Auriol, 26300 Bourg-de-Péage
Tél : 04 75 72 82 40
Mail : accueilbdp@dromeamenagementhabitat.fr

Agence Bassin Valentinois

12 place Latour Maubourg, 26000 Valence
Tél : 04 75 81 30 60
Mail : accueilbv@dromeamenagementhabitat.fr